

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) est pleinement engagé dans une démarche d'accessibilité et d'inclusion. À ce titre, il est ouvert aux apprenants en situation de handicap et veille à leur offrir les conditions nécessaires à la réussite de leur parcours de formation.

Des aménagements pédagogiques, techniques et organisationnels peuvent être mis en place en fonction des besoins spécifiques de chacun, en lien avec le référent handicap. Dans la mesure du possible, les étudiants peuvent bénéficier d'aménagements prescrits par la [Maison Départementale des Personnes Handicapées](#) sur présentation de leur certificat médical.

L'IFSI s'attache ainsi à garantir l'égalité des chances, dans le respect des capacités et du projet professionnel de chaque apprenant.

Toute personne en situation de handicap souhaitant intégrer la formation est invitée à se rapprocher de l'institut afin d'étudier les possibilités d'accompagnement adaptées.